Nature

Natura 2000, entre avancées et incertitudes

Avec pour maître mot la concertation, le plus grand réseau d'aires protégées au monde continue de faire ses preuves, sans toutefois de garantie de moyens pour son avenir.

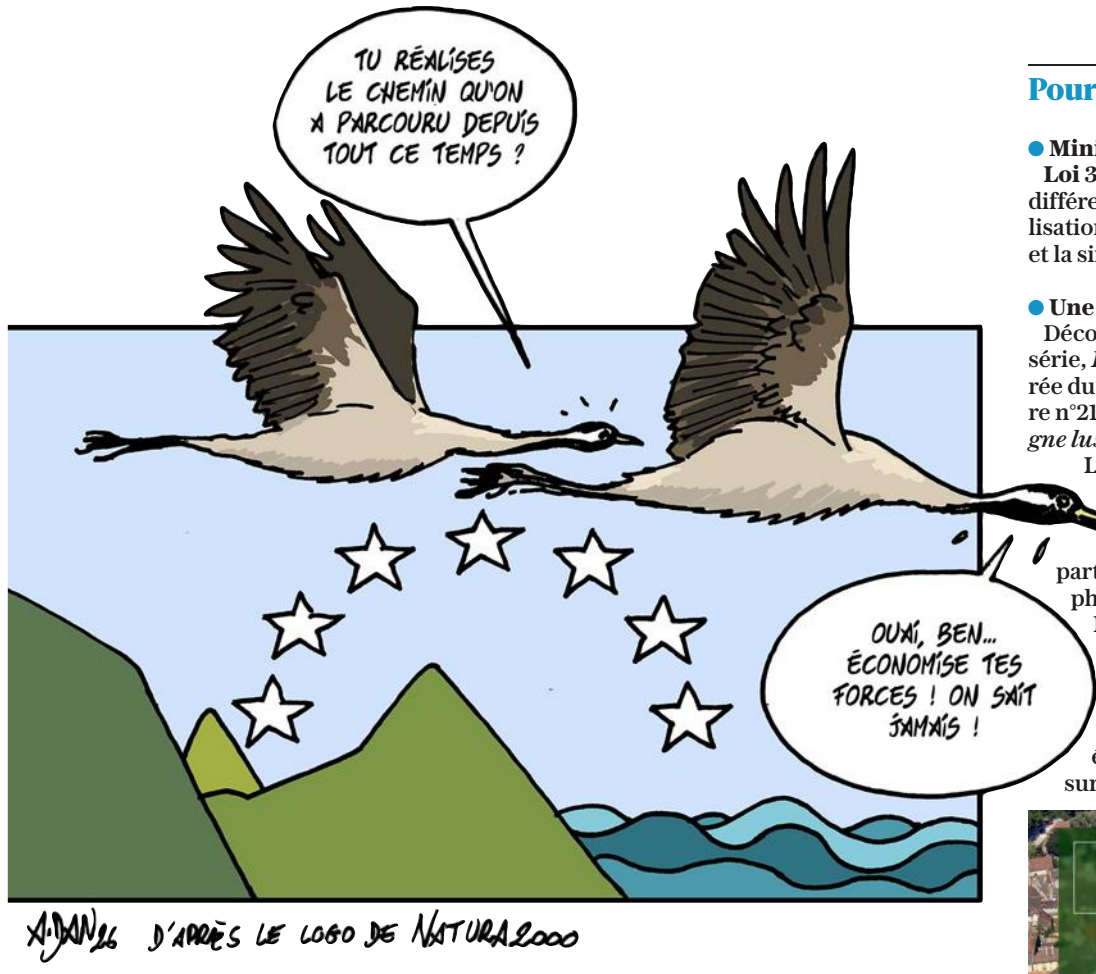

● Qu'est-ce que Natura 2000 ?

C'est un réseau comprenant des sites sur toute l'Union européenne, sur l'équivalent de près de 15 % du territoire. Nous avons probablement déjà tous mis les pieds dans un site Natura 2000. Certains y habitent peut-être sans même le savoir. Avec Natura 2000, il ne s'agit pas de mettre sous cloche, mais d'offrir des opportunités d'actions pour préserver les espèces et les habitats pour lesquels le site a été désigné, avec un budget dédié. La démarche de classement s'appuie sur deux directives européennes, la directive Oiseaux et la directive Habitats Faune Flore. Leurs annexes listent les espèces et habitats dits "d'intérêt communautaire", dont l'état de conservation justifie cette gestion adaptée.

● Comment s'organise ici la mise en œuvre de la politique Natura 2000 ?

Depuis 2023, en vertu de la **loi 3DS**, la Région s'est vue confier une partie des compétences qui relevaient auparavant de l'État. Tout ce qui ne concerne ni le réglementaire, ni les contrats agricoles, revient à la Région, qui coordonne dorénavant l'animation de tous les sites de Bourgogne-Franche-Comté. Onze personnes sont mobilisées, chacune rattachée à un territoire et participant aux comités de pilotage des sites concernés. Ce sont ces comités, composés d'acteurs locaux tels que représentants d'agriculteurs, de forestiers, et élus régionaux, qui choisissent collectivement les actions à mener sur le site. Un document d'objectifs, périodiquement révisé, structure ces décisions. Depuis sa création, le service régional Natura 2000 a renforcé les dispositifs de coopération du réseau en réunissant régulièrement tous les animateurs de sites de la région, en créant des mini-clubs départementaux d'animateurs, ou encore en développant des outils de partage plus performants.

● Quelles sont les principales actualités sur la région ?

Il y a beaucoup à dire sur les 118 sites de Bourgogne-Franche-Comté. On peut notamment citer la récente expansion, en 2025, du site de la Moyenne vallée du Doubs, après un énorme travail de concertation. Fait de vallées alluviales, il s'étend à présent au-delà de Besançon, sur un secteur aux pratiques agricoles moins extensives qu'en amont. Sur les Monts de Gy, en Haute-Saône, le travail de concertation vient de démarrer, dans le but d'englober les territoires de chasse des chauves-souris dans des périmètres qui n'incluent pour l'instant que des cavités.

Paroles d'expert

Natura 2000 est financé par la Région et l'Union européenne. La direction "Europe et rayonnement international" de la région Bourgogne-Franche-Comté assure une importante mission pour que soient maintenus les budgets. L'association Régions de France s'est aussi emparée du sujet pour faire remonter les besoins, afin que le volet Natura 2000 ne soit pas oublié dans les futures négociations européennes. La maquette budgétaire pour les actions à venir en 2028 est en cours de définition, mais l'incertitude plane encore sur les crédits qui seront alloués. Il faut se battre à chaque fois, pour chaque période de programmation, d'autant plus dans le contexte géopolitique actuel. Natura 2000 offre pourtant de précieuses possibilités en faveur de la biodiversité tout en tenant compte des activités socio-économiques, et les progrès en termes d'acceptation locale sont remarquables après des années d'effort de terrain. Certains territoires initialement hostiles à l'idée d'un classement sont d'ailleurs désormais demandeurs.



Christelle Bobillier ● Chargée de mission Natura 2000 à la région Bourgogne-Franche-Comté

Pour en savoir plus ►

● Mini-glossaire

Loi 3DS : loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et la simplification.

● Une série

Découvrez notre nouvelle série, *Lire un paysage*, inspirée du Hors-Série BFC Nature n°21, *Paysages de Bourgogne lus du ciel*.

La géographe Colette Renard nous propose une lecture de quatre paysages à partir de leur photographie aérienne issue du Hors-série, *Paysages de Bourgogne lus du ciel*

Découvrez dès à présent le premier épisode sur Beaune sur notre chaîne Youtube



►Partenariat

Cette page est réalisée en partenariat avec l'association fédératrice Bourgogne-Franche-Comté Nature, association rassemblant trente-et-une structures ayant trait à la biodiversité. Une coopération nécessaire afin de mieux « transmettre pour préserver ».

►Crédits

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de Bourgogne-Franche-Comté Nature et directeur de la SHNA-OFAB. Illustration : Daniel Alexandre.
Rédaction : Alice Despinoy avec la collaboration de Christelle Bobillier